

Animations ponctuelles

Janvier
à Mars 2014



Informations importantes

Les animations régulières ou ponctuelles d'AVF - AUXERRE sont réservées aux adhérents de l'association à jour de leur cotisation annuelle.

Inscriptions

Elles doivent obligatoirement être accompagnées de leur règlement et être faites en respectant la date limite indiquée. En cas de limitation du nombre de participants, elles sont prises dans l'ordre d'inscription avec priorité aux Nouveaux Arrivants.

Pour faciliter la gestion de votre budget, vous pouvez établir un chèque par animation.

Quelle que soit l'activité, l'inscription préalable est une formalité obligatoire.

AVF-AUXERRE annulera toute animation ne recueillant pas un nombre suffisant de participants. Les personnes inscrites seront alors intégralement remboursées.

Lorsqu'une animation comporte deux séances ou deux groupes, il est impératif de respecter la séance ou le groupe qu'on a choisi à l'inscription.

Désistements exceptionnels

*Les inscriptions sont fermes et définitives. Tout désistement de dernière minute doit être signalé au **0.671.840.905**. La production d'un RIB et d'un certificat médical est alors de nature à faciliter le remboursement qui sera toujours diminué des sommes déjà engagées par l'association. Pendant les sorties, on peut aussi joindre la responsable de l'animation au **07.81.22.07.06**.*

Déplacements en véhicule particulier

AVF-AUXERRE n'intervient pas dans l'organisation de votre transport jusqu'au lieu de l'activité. Sauf indication contraire, les rendez-vous sont fixés au parking des Migraines afin de faciliter les covoiturages éventuels (il est alors suggéré de partager les frais de route sur la base de 0,05 € par km pour chacun des passagers). Les personnes se rendant directement sur le lieu de l'activité doivent impérativement en informer le responsable de l'activité.

Pour les marches, il est également proposé de partager les frais de route sur la base d'un forfait de 1,50 € par passager et par sortie, il est aussi fortement conseillé aux passagers de se munir de chaussures de rechange afin de respecter le véhicule qui les transporte.

JANVIER



Vendredi 10 janvier GALETTE DES ROIS

Venez déguster un moment de convivialité pour entrer d'un bon pied en 2014

Limite d'inscription : 7 Janvier
Responsable : Marc SEBERT

R/V : Salle Surugue à 14 h 30



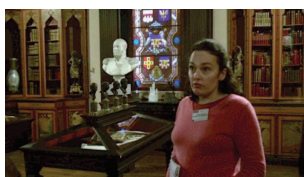
Mercredi 22 Janvier PROJECTION SYRIE-JORDANIE

Une promenade avec Jacques LOUGE dans une région hantée par les histoires antiques et bibliques, les mondes byzantin et omeyyade et l'épopée des croisades.

Limite d'inscription : 14 Janvier
Responsable : Jacques LOUGE

R/V 14 h 15 :Bibliothèque JACQUES-LACARRIERE

FEVRIER



Mardi 11 Février

VISITES GUIDEES À AUXERRE

-La Salle Eckmülh est un beau témoignage offert par Louise-Adélaïde de Blocqueville sur la vie d'une femme lettrée du XIXème siècle mais aussi sur son père, le Maréchal d'Empire Davout.

-Les Tapisseries du Musée Leblanc-Duvernoy :extraordinaire décor de tapisseries de la manufacture de Beauvais du début du 18ème siècle retraçant l'histoire de l'empereur de Chine.

Limite d'inscription : 4 Février

26 personnes

Responsable : Marc SEBERT

Participation : 2 €uros

R/V : Salle Felser à 13h45



Jeudi 27 Février

PROJECTION L'ITALIE

La Campanie de Jacques LOUGE

Au sud de Rome, la Campanie alterne en bord de mer ville importante, bourgades de rêve, sites archéologiques et au large des îles,,,,,,

Limite d'inscription : 21 Février

Responsable : Jacques LOUGE

R/V 14 h 15 :Bibliothèque JACQUES-LACARRIERE

MARS



Samedi 15 Mars

PROJECTION FILM GUATEMALA-HONDURAS en compagnie d'Alain GANDOSSSI

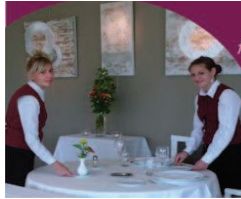
Séance à 14 h 15 et à 16 h 15

Limite d'inscription : 7 Mars

Responsable : Alain GANDOSSSI

18 personnes par séance

R/V : Salle Felser



Jeudi 27 Mars

REPAS AU RESTAURANT COM' DES CHEFS

Limite d'inscription : 1^{er} Mars

Participation : 25 €uros

50 personnes maximum

Responsable : Marc SEBERT

R/V : CIFA 3, rue Jean Bertin Auxerre



Jeudi 27 Mars

VISITE DU CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS POMPIERS

S'il y a besoin, une visite complémentaire aura lieu le mardi 25

Mars à 14 h

Limite d'inscription : 18 Mars

Participation : 2 €uros

20 personnes maximum

Responsable : Marc SEBERT

R/V : Allée des Bourdillats

AUXERRE 14 H 30

**LE PROJET DE VOYAGE AU PAYS BASQUE
EST ABANDONNÉ FAUTE D'UN NOMBRE SUFFISANT DE PARTICIPANTS**